

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 21 NOVEMBRE, à 18H00**

**A LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-VICTOR-EN-MARCHE.**

**1. DIRECTION AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE**

- 1.1. Création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Creuse Habitat
- 1.2. Approbation du protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR) valant prorogation du Contrat de Ville 2020-2022

**2. DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Tarifs « Espace de réalité virtuelle et immersive » du Pôle Domotique et Santé**

**3. DIRECTION PETITE ENFANCE : Modification du règlement de fonctionnement du Pôle Petite Enfance du Grand Guéret**

**4. DIRECTION INGENIERIE TECHNIQUE – RESSOURCES NATURELLES**

- 4.1. Adhésion de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest à la carte B du Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe
- 4.2. Réalisation d'une étude d'aide à la décision pour l'exercice de la compétence GEMAPI – volets zones d'expansion des crues : modification du plan de financement
- 4.3. Services publics d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :
  - 4.3.1 *Modification de la délibération concernant la création d'une régie unique à seule autonomie financière*
  - 4.3.2 *Approbation des avenants de transfert des contrats souscrits par les communes à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret*
- 4.4. Passation d'une convention de mise à disposition de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret par le Conseil Départemental de la Creuse de matériel informatique (logiciel KIS) pour la constitution d'une base de données sur l'alimentation en eau potable

## 5. DIRECTION INGENIERIE FINANCIERE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

### 5.1. Finances

5.1.1 *Budget principal : décision modificative n°4*

5.1.2 *Budget annexe « Immobilier d'entreprise » : décision modificative n°4*

5.1.3 *Budget annexe « Transports » : décision modificative n°4*

5.1.4 *Fonds de concours 2019 – demandes complémentaires*

5.1.5 *Transfert des compétences eau potable et assainissement au 01/01/2020 : création au 1<sup>er</sup> janvier 2020 des budgets annexes soumis à l'instruction codificatrice M49 EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT COLLECTIF*

5.1.6 *Transfert des compétences eau potable et assainissement au 01/01/2020 : création au 1<sup>er</sup> janvier 2020 d'un budget annexe EAU PLUVIALE URBAINE soumis à instruction M14*

5.1.7 *Durée d'amortissement des biens eau et assainissement*

### 5.2. Commande publique

5.2.1 *Adhésion aux associations et autres organismes pour l'exercice 2019 (actualisation des demandes depuis le Conseil Communautaire du 11/04/2019)*

5.2.2 *Attribution de subventions aux associations et autres organismes (hors subventions aux clubs et associations sportives)*

5.3. Ressources humaines : Renouvellement d'une convention pour la mise à disposition d'un agent de l'Office de Tourisme du Grand Guéret, à compter du 01/01/2020